

L'UNION RÉPUBLICAINE

Rédacteur en chef,
LE DOCTEUR ORDINAIRE,
Ancien rédacteur de la *Mouche*.

DE SAONE-ET-LOIRE ET DE L'AIN,
JOURNAL DE MACON.



Directeur,
LE DOCTEUR ORDINAIRE,
Ancien rédacteur de la *Mouche*.

ABONNEMENTS.

	MACON.	S.-ET-L. ET AIN	HORS CES DÉP.
1 an.	16 fr.	18 fr.	20 fr.
6 mois.	9 »	10 »	11 »
3 mois.	5 »	6 »	7 »

Ce journal paraît le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine.
Pour les abonnements, annonces, etc., s'adresser au bureau du journal, imprimerie H. ROBERT, rue Saint-Vincent, à Mâcon. On s'abonne également chez tous les libraires, directeurs des postes et des messageries. — Les lettres et paquets non affranchis seront refusés.

IMPRIMERIE DE H. ROBERT, RUE SAINT-VINCENT, 3, A MACON.

ANNONCES.

La ligne, une insertion, 20 centimes.
— plusieurs fois, 15 centimes.
Les Réclames se paient 25 centimes la ligne.
Les abonnés jouissent d'un rabais de 5 c.

MACON, 13 JUIN.

Doit-elle s'accomplir cette infamie sans précédent dans les annales de l'Histoire? La République française veut égorger sa sœur la République romaine, sa sœur à laquelle elle doit aide et protection. Et le fou qui préside à cet assassinat, et les monstres qui l'ont préparé, et le criminel qui l'accomplit, resteront-ils impunis, et se glorifieront-ils de ce qu'ils nommeront une grande et belle victoire, la victoire de l'ordre sur la démagogie?

Le sang qui a coulé, l'honneur français compromis, le deuil de milliers de familles crient vengeance; cette vengeance ne se fera pas attendre, ou c'en est fait de la République; car la réaction victorieuse peut seule absoudre une telle infamie.

Les coupables ont cru rétablir un trône, ils l'ont couvert de tant de sang que l'Eglise qui a dit : Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée, ne pourra y asseoir son représentant, sans manquer à ses préceptes de charité.

L'attaque de Rome a marqué la chute du pouvoir temporel des papes. La prise de Rome sera le dernier acte des Vandales qui poursuivent au dehors la liberté; des Vandales qui l'oppriment au dedans.

La guerre à mort entre les rois et les peuples est engagée; que les peuples acceptent le combat, ils seront victorieux. S'ils se bornent à de vaines protestations, ils seront enchaînés à jamais, et les chaînes deviendront si lourdes qu'ils en seront écrasés.

Que doivent faire en France les partisans sincères de la République? Quelle conduite doit tenir la Montagne?

Interrogez le simple ouvrier, le négociant comme le publiciste, ils vous répondront :

La Montagne doit tenir ses promesses; elle a pris l'engagement de faire respecter la Constitution; elle a juré solennellement que, le jour où une atteinte serait portée à ce pacte fondamental, tout imparfait qu'il soit, elle ferait un appel à la nation; le jour est venu, l'heure a sonné, car la Constitution est violée de la manière la plus révoltante.

La Constitution française dit, paragraphe 5 :

« La République respecte les nationalités étrangères... Elle n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'un peuple. »

Elle dit, article 54 :

« Le président de la République ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale. »

L'Assemblée nationale a, dans sa séance du 7 mai, décrété :

« L'Assemblée nationale invite le gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné (protéger l'Italie contre l'invasion de l'Autriche). »

Eh bien! la Constitution, la loi, l'honneur de la France, les droits de l'humanité, tout est foulé aux pieds; les cadavres de nos frères jonchent les campagnes de Rome, côte à côte avec ceux des Républicains d'Italie.

Nous le répétons, ce sang crie vengeance. Nous attendons la Montagne à l'œuvre; si elle ne répond pas à l'espérance des patriotes, c'en est fait de son influence, c'en est fait de sa considération. Qu'elle disparaisse, qu'elle remette ses pouvoirs à de plus courageux, et, ne craignons pas de le dire, à de plus dignes. Mais non! la Montagne n'attend que la confirmation du crime pour en obtenir le châtiement exemplaire; elle ne faillira pas à son mandat, à ses promesses, à sa religion politique.

Les coupables seront mis en accusation, et s'ils sont absous par une majorité monarchique, alors nous rappellerons qu'il est des circonstances où l'insurrection devient un devoir.

Jamais circonstance ne se sera montrée plus impérieuse; jamais le cri : « Aux armes » n'aura trouvé plus d'échos.

Les élections du 13 mai viennent d'imprimer à la révolution une impulsion toute nouvelle et qui la fait entrer définitivement dans la voie de l'avenir.

Il n'y a plus de partis en France, il n'y a plus que des intérêts. On ne peut pas donner le nom de parti aux quelques légitimistes qui rêvent encore le retour de l'absolutisme; aux quelques traîneurs de sabre qui se pavanent dans les salons de l'Elysée, et qui voudraient convertir leur frac noir en un habit de chambellan.

Ces réminiscences du passé n'ont plus de signification; à quoi aboutirait le rétablissement de la monarchie, quel que soit le nom qu'on lui donne, empire ou royaume constitutionnelle?

Nous admirons la naïveté des doctrinaires qui prétendent que la République a tué la confiance, et par conséquent l'industrie; qu'on se reporte donc aux dernières années de Louis-Philippe. Le commerce n'était-il pas dans une stagnation de plus en plus désespérante? Une langue morte n'avait-elle pas envahi toutes les branches de la production? La crise financière en était-elle moins imminente? Et pourtant, à cette époque, le pouvoir était fort et solidement constitué; une majorité im-

mense lui prêtait un concours aveugle; une armée bien disciplinée le soutenait de ses baïonnettes; une administration toute composée de ses créatures embrassait la France dans un vaste réseau de compression; tout enfin lui promettait un long avenir, une longue série de successions. Eh! bien, un beau jour, cet échafaudage s'est écroulé sous un coup de vent, et le vieux roi s'en est allé avec sa famille demander asile aux bêtes de Westminster.

Et l'on prétend que c'est le 24 février qui a brisé les machines, jeté sur le pavé des millions de prolétaires qui n'ont d'autres ressources que la mendicité; qui se tordent chaque jour dans les angoisses de la faim et du désespoir! Et pour combler ce gouffre où la France court, on vient nous parler d'une quatrième restauration! En vérité, cette naïveté ou cette grossière hypocrisie nous ferait rire, si nous avions le temps de rire aujourd'hui, et si le mépris chez nous ne faisait pas place à l'indignation.

Heureusement, le peuple commence à comprendre que la bourgeoisie ne peut rien pour lui, que tous ces replâtrages monarchiques se sont toujours accomplis à ses dépens, et qu'il n'a plus rien à en attendre.

Ce qu'il lui faut, c'est un changement complet dans le système économique; c'est la substitution de la solidarité à la concurrence; c'est l'égalité dans les moyens de production; en un mot, c'est la soustraction du travail à l'oligarchie capitaliste; tant que nous n'aurons pas atteint ce but nous serons toujours à la merci des moindres crises politiques; les agitateurs, quand ils le voudront, pourront nous prendre par la famine.

Pour nous, toute la question se résume dans ce problème; comment doit s'opérer cette révision du pacte social?

L'indivisibilité du pouvoir, et, par conséquent, l'omnipotence, la dictature d'une Assemblée unique, avec un agent exécutif, le président, ayant été proclamée par la Constitution, comme la seule formule gouvernementale qui puisse convenir à notre unité administrative; il est clair que pour la validité de cette révision, pour qu'elle ne sauvegarde pas les intérêts d'une classe au détriment d'une autre, il faut que toutes les classes soient représentées à l'Assemblée nationale; nous disons plus, il faut qu'elles y soient représentées en proportion de leur nombre; par conséquent, les travailleurs, qui composent à eux seuls les 19 vingtièmes de la population, doivent accaparer les 19 vingtièmes de la représentation nationale, et laisser l'autre vingtième à la bourgeoisie, à la propriété.

Nous ne nous dissimulons pas toutes les difficultés que rencontrera l'application de ce principe; l'instruction est trop exclusivement le partage de la bourgeoisie;

FEUILLETON DE L'UNION RÉPUBLICAINE.

Veillées de Village.

PREMIÈRE VEILLÉE DE L'ORDRE.

Il a été fait, depuis dix mois, un si étrange abus de ce mot : l'ordre, qu'il m'a paru de circonstance et tout-à-fait utile d'en déterminer le sens vrai, autrement dire le sens démocratique, en même temps que j'indiquerais en regard l'acception anti-bérale, anti-égalitaire, anti-fraternelle que lui sous-entendent ces honnêtes personnes qui l'ont créé et mis au monde pour leur plus grand profit. Il ne manque en effet, à beaucoup de ces mots dont on leurre le peuple, que d'être clairement définis pour qu'ils perdent toute funeste puissance.

Celui qui donne cet enseignement est le maître d'école, cet homme appelé à remplir un rôle considérable et si beau dans la société démocratique, aujourd'hui mercenaire de l'Université, indigent et dédaigné dans sa commune, quand il en devrait être le premier magistrat et le plus respecté.

Ses interlocuteurs sont deux paysans. L'un, fils du sol, ne l'a jamais quitté; et, venus ses quatre-vingts ans, le fouille encore avec la vigueur d'un jeune homme. L'autre, son frère, vieux débris des armées de la République et de l'Empire, qui en a gardé le surnom de *Vieille-Garde*.

Je les ai pris à la veillée, à ces moments si courts et si doux où les laboureurs se rencontrent pour teiller le chanvre, corder la paille des ruches et tresser l'osière des paniers, en devisant un peu de tout.

BONNEFOI, maître d'école.

Quoi de nouveau, voisins?

FRANÇOIS.

C'est à vous qu'il faut demander ça, monsieur Bonnefoi, qui vivez dans les livres et dans les gazettes.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Maigre pitance, et repoussante souvent, par le temps qui court.

VIEILLE-GARDE.

Ça ne va donc pas mieux, nom de nom? Aussi, cette envie, je vous le demande, de s'en aller chipotant toujours et contre-carrant tout. Faut croire, comme disait l'autre jour le régisseur de monsieur le comte, qu'il y en a de certains qui ne seront contents que lorsqu'ils verront le commerce et les affaires au plus bas; des gredins qui en veulent à l'ordre, quoi!

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Il disait ça, le régisseur de monsieur le comte.

VIEILLE-GARDE.

Ah! il en disait bien d'autres... des bêtises... mais pour quant à l'ordre, je suis de son avis et je sens que j'en deviendrais féroce; car enfin, faut-il être canaille de cogner l'ordre et de le vouloir mettre à mal?... Voyons, monsieur Bonnefoi, qu'en dites-vous?

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Je dis, Vieille-Garde, que ceux qui vous tiennent ces discours sont bien coupables.

VIEILLE-GARDE.

Tonnerre de Wagram! c'est-il bien vous qui dites ça, monsieur Bonnefoi? Et moi qui ai manqué de le masquer, le régisseur, parce qu'il vous accusait d'en être et qu'il vous appelait

rouge... Oh oh! ça me casse les bras.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Que voulez-vous, Vieille-Garde, c'est la pure vérité : je suis rouge, très rouge, et n'en veux pas absolument de l'ordre du régisseur de monsieur le comte.

FRANÇOIS.

Mais, pour Dieu! comment arranger tout cela? car enfin, vous êtes juste, monsieur Bonnefoi, et désintéressé et serviable toujours, et honnête autant que pas un autre?

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Dieu m'est témoin que voilà vingt ans passés que j'y travaille. J'ai vu de près la misère, bu à d'amers calices, et fait vivre de privations ma femme et mes deux filles, jalouses de mon honneur. Jour et nuit leurs yeux pleurent et leurs pauvres doigts saignent sous l'aiguille pour nouer à grand-peine les deux bouts; et encore n'y parviendrions-nous pas si vous, mes amis, ne fatiguez vos bras dans mon étroit courtil, jusqu'à lui faire porter par un double récolte. Donnez votre main, François, et la vôtre, Vieille-Garde, ma conscience me dit que je n'en suis point indigne.

FRANÇOIS.

Assez, monsieur Bonnefoi, assez... ça me fend l'âme de vous entendre parler ainsi.

VIEILLE GARDE.

Oh!... qu'il y revienne ton régisseur de malheur, et je ne le manquerai pas, cette fois... méchant serpent, va.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Du calme, Vieille-Garde, et surtout, point de violences. Ce qu'a dit le régisseur ne m'étonne ni ne m'irrite, et vous le pourrez entendre dire par beaucoup d'autres, lâches échos de toutes les

mais le suffrage universel vient de faire un grand pas, sous ce rapport, dans notre département surtout, et il nous suffit pour le moment qu'on reconnaisse la justice et la vérité de notre principe.

Comme la révision du pacte social aura surtout pour but de faire disparaître les privilèges, d'équilibrer les intérêts, et que cette révision se sera faite par toutes les parties intéressées et, autant que possible, en proportion de leur importance et de leur nombre, le problème que nous nous posions tout-à-l'heure se trouvera parfaitement résolu.

Toute la Révolution est là; ceux qui pensent le contraire tournent dans un cercle vicieux. Que veulent les socialistes? que demandent les travailleurs? La substitution d'un système économique plus équitable à celui qui dévore le laboureur comme l'ouvrier; les moyens de production mis à la portée de tout le monde, en un mot, l'annéantissement du privilège capitaliste. Il est évident que si la majorité des législateurs se recrute parmi les propriétaires, parmi les capitalistes, cette majorité ne consentira jamais à décréter son propre suicide; cette vérité saute aux yeux de tout le monde.

Le peuple est souverain aujourd'hui; tenu en lisière depuis 50 ans par la bourgeoisie qui l'avait mis hors la loi, il a reconquis au 24 février ses droits naturels; sa force numérique lui assure la victoire dans un temps très rapproché, nous en donnerons pour preuve les dernières élections. La Montagne qui se composait de 70 révolutionnaires, compte maintenant 250 socialistes; cette imposante minorité marque l'avènement du socialisme au pouvoir. Quoiqu'en disent les feuilles bourbonniennes, les publicistes malthusiens, les auteurs en robes courtes des petits pamphlets édités par la rue de Poitiers, il faudra bien que l'on compte avec lui.

Le triomphe de la bourgeoisie n'est que momentané. Partout le flot de la démocratie populaire monte et l'envahit; avant peu, il promènera son niveau sur toute la société, et le règne de l'égalité sera venu.

Trois classes étaient représentées en 89 aux Etats généraux: la noblesse, le clergé, le tiers-état; aujourd'hui il y en a encore deux, les riches et les pauvres; demain il n'y en aura plus qu'une, la classe des travailleurs.

A. BUATHIER.

Rome, la ville éternelle, la patrie de Brutus et de Caton, le dernier rempart de la liberté, de la nationalité italienne, vient de tomber dans une lutte fratricide! Oui, tandis que les Bourreaux de Milan, les soldats de Radetzki incendiaient Bologne, Ancône et Ferrare, des bombes et des boulets français foudroyaient la capitale et l'église Saint-Pierre, les monuments de la gloire antique et de la civilisation moderne! Et il s'est trouvé un président de la République française, un ministre français, un général français, pour ordonner, poursuivre et consommer, à travers la ruse et la perfidie, au mépris de la Constitution, au mépris de la décision formelle de l'Assemblée souveraine, une telle infamie, un si monstrueux attentat contre la liberté d'un peuple, contre l'honneur et la dignité de la France, contre les traditions, les principes, les aspirations généreuses de la révolution française! Pour remonter sur son trône, il lui faudra marcher dans le sang, s'avancer au milieu des cadavres et des décombres enflammés, ce prêtre du Très-Haut, ce ministre d'un Dieu de miséricorde et de paix, ce représentant de Jésus sur la terre. Ah! si vous avez cru consolider le catholicisme, vous vous êtes trompés; la religion ne vit et ne se consolide que par la justice et l'amour. Si vous avez cru étouffer à jamais l'indépendance, la nationalité italienne, vous

sottises et de toutes les peurs. C'est ma faute, aussi, de ne vous avoir point expliqué ces grands mots qui emplissent le monde aujourd'hui, et qu'on se renvoie comme une injure et une provocation; je vous le devais comme à des concitoyens, à des amis. On vous a dit que l'ordre était menacé, attaqué par des gens qui en méditent la ruine, par les rouges. Aussitôt vous avez pris parti pour l'ordre, contre les rouges, et en cela vous avez agi légèrement; car, que savez-vous d'eux, et d'où les connaissez-vous? Et de l'ordre lui-même, que savez-vous? Voyons donc premièrement à le définir et à le rendre sensible par quelque comparaison.

Si le voisin, faisant de ses bêtes de trait deux lots, donnait à l'un le bon foin en hiver, le trèfle frais en été et de grasses matinées au pré; et que, d'une main avare, il répandit devant l'autre la paille aride et l'herbe des marais, les tenant au joug tout le jour: diriez-vous que l'ordre règne dans l'étable?

S'il en agissait de même à la maison; donnant à l'un de ses garçons de bonnes étrennes et de copieux pour-boire, l'envoyant avec ça courir les foires et se divertir aux fêtes de village, tandis qu'on ferait peiner l'autre du matin au soir et par tous les temps, prenant encore sur ses pauvres gages pour se vêtir, à la Saint-Jean d'été, d'un méchant habit qu'on rapetasserait à la Saint-Martin d'hiver; diriez-vous que l'ordre règne à la maison?

Et si l'en était de même dans la commune, que le maire prit, premièrement pour lui et ses parents, les eaux vives du village, n'en livrant que son superflu, au lieu d'un partage équitable; qu'il fit chaque année, dans la saison convenable, empierrer avec soin les chemins qui mènent chez lui et chez ses amis, laissant ruiner et s'embourber les autres; diriez-vous que l'ordre règne dans la commune? Et si, par hasard, quelqu'un se levait

vous êtes trompés; la violence et l'oppression retombent sur la tête des oppresseurs; le sang des martyrs en produit de nouveaux; la liberté se fortifie de tous les excès de la tyrannie! Si vous avez cru affermir votre système et tuer la révolution dans le monde en attachant au front de la France révolutionnaire une tache infamante, la tache de la trahison et de la lâcheté, vous vous êtes trompés; vous n'avez fait que signer votre déchéance. Ce noble et loyal pays de France n'accepte pas de telles infamies. Vous tomberez dans la honte; et la révolution, un instant comprimée, reprendra bientôt sa marche providentielle, irrésistible, à travers le monde.

Lorsque la République surgit tout-à-coup, inaugurée par un grand citoyen, le plus grand citoyen d'alors, nous la saluâmes avec transport, comme une ère de grandeur et de rénovation; hélas! nous ne pensions pas, nous n'aurions jamais pensé qu'elle dépasserait les hontes et les lâchetés de la monarchie; que, sous la présidence d'un neveu du grand empereur, nous arriverions à ce point d'abaissement et de misérable politique, que nous dussions rougir de notre drapeau, pleurer les victoires et maudire le courage de nos soldats!

Et puisque nous avons parlé du concitoyen qui fut si longtemps notre idole et que nous n'avons pu encore effacer de nos cœurs, nous nous permettrons de lui adresser quelques paroles: H vous souvient, Lamartine, de ce banquet célèbre que vous ouvrirent au milieu de la foudre et des éclairs, au sein d'une foule ivre d'enthousiasme qui vous entourait, vous pressait, vous portait dans ses bras, dans son cœur, comme le sublime ouvrier de l'avenir, comme le poète inspiré de la démocratie, comme le champion glorieux de la France généreuse et chevaleresque. Votre cœur éclatait alors en nobles et patriotiques paroles; et, nous montrant les Alpes, ces remparts de la Suisse et de l'Italie, vous vous indigniez à la pensée que la France pût menacer d'une intervention dans ces pays l'esprit de démocratie. Eh bien! ce que vous regardiez comme une monstruosité sous la monarchie constitutionnelle, la République française vient de l'accomplir! Plus tard, du haut de la tribune française, vous criâtes à l'Europe, avec la grande voix de la France: L'Italie ne redeviendra jamais autrichienne! Et non-seulement l'Italie est redevenue autrichienne, mais l'Autriche est entrée dans le Piémont et s'appête à pousser ses escadrons sur la crête des Alpes; mais elle a osé attaquer une République issue, comme la nôtre, du pavé des barricades et de la volonté du peuple; et la France républicaine, au lieu de l'arrêter, lui a tendu la main pour marcher de concert dans l'accomplissement de cette œuvre impie! Et vous ne protestez pas, grand citoyen de Février! Vous ne ferez pas entendre votre parole indignée, vous que la Providence avait choisi pour déployer aux yeux des nationalités opprimées le drapeau libérateur de la République française!

Qu'il soit permis au plus obscur soldat de la démocratie d'évoquer, en finissant, de tristes mais impérissables souvenirs, et de faire monter jusqu'au cœur de M. Louis Bonaparte les dernières paroles et comme la voix expirante du vaincu de Waterloo, du martyr de St-Hélène. Puisse ces regrets et ces recommandations suprêmes s'attacher à lui comme un éternel remords! Lorsque cet homme héroïque, à qui la France a pardonné son abandon des doctrines démocratiques, abandon si cruellement expié, du reste, lorsque, disons-nous, ce Prométhée de la gloire, ce supplicié de la Sainte-Alliance sentit approcher sa dernière heure il appela ses exécuteurs testamentaires, Bertrand et Montholon: « Je vais mourir, leur dit-il avec solennité; vous retournerez en Europe. Je vous dois des conseils sur la conduite que vous avez à y tenir. Vous avez partagé mon exil; vous serez fidèles à ma mémoire; vous ne ferez rien qui puisse la blesser. J'ai sanctionné tous les

dans le conseil municipal qui dénonçait ses iniquités, demandant justice et réparation pour les pauvres gens, et que le maire, pour se venger, chargeait son garde-champêtre et les gardes de ses amis de l'espionner toujours, de le taquiner à tout propos, et de le dénoncer partout comme un brouillon, un rouge; dites, voudriez-vous lui courir sus? — Non, assurément, et voilà pourtant où vous voulez pousser le régisseur de M. le comte et tant d'autres; voilà quel ordre ils vous vantent.

Mais voyons, à votre sens, qu'est-ce que l'ordre? — Vous, Vieille Garde, qui avez reçu les doléances du régisseur, comment entendez-vous ça, l'ordre?

VIEILLE GARDE.

L'ordre; — ma foi... l'ordre... mais monsieur Bonnefoi, je n'ai pas fait des classes, moi.

FRANÇOIS.

A mon avis, c'est qu'on s'aide les uns les autres, et qu'un chacun trouve à faire ses petites affaires.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Bien, très bien répondu, François.

VIEILLE GARDE.

Ah! si ce n'est que ça, je l'aurais bien dit aussi.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Pauvre Vieille Garde! il a cru que je voulais mettre son esprit à la torture pour quelque ergoterie de savant, quand j'en appelais seulement à son cœur et à son bon sens. Eh bien! oui, l'ordre est ce qu'a dit François: Bonheur, honneur et sécurité pour tous, ce qui se traduit presque mot pour mot par les noms des trois vertus républicaines, — Liberté, Egalité, Fraternité. Car, ôtez la Liberté, l'Egalité, et la sécurité se trouve en grand

« principes, je les ai infusés dans mes lois, dans mes actes; il n'y en a pas un seul que je n'aie consacré. « Malheureusement, les circonstances étaient graves; « j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont « venus; je n'ai pu débander l'arc, et la France a été « privée des institutions libérales que je lui destinais. « Elle me juge avec indulgence; elle me tient compte « de mes intentions; elle chérit mon nom, mes victoires; « imitez-la, soyez fidèles aux opinions que nous avons défendues, à la gloire que nous avons acquise: il n'y a, « hors de là, que honte et confusion. »

UN RÉPUBLICAIN DE LA VEILLE.

Cet article a été composé dans la prison de la prise de Rome.

Nouvelles de Rome.

Le rapport de M. Oudinot à M. le ministre des affaires étrangères constate un succès de nos troupes dans la journée du 3, mais cette première victoire est niée par les journaux d'Italie qui nous arrivent aujourd'hui; et la Concordia du 9 renferme le passage suivant que nous transcrivons avec une profonde tristesse et voulant douter encore:

Battus le 3, battus le 4, battus le 5, les Français ont été contraints de s'éloigner de Rome après avoir essayé des pertes énormes. Toutes les positions qu'ils avaient surprises par une insigne trahison ont été reconquises par les Romains avec intrépidité. On dit qu'à la fin le carnage était tel que les Français refusèrent de se battre... Rome est délivrée.

Les journaux démocratiques de Paris renfermaient hier la déclaration suivante:

Déclaration.

En face de la dépêche qui prouve jusqu'à l'évidence la violation audacieuse de la Constitution par Louis Bonaparte et ses ministres, et leur désobéissance à la délibération de l'Assemblée constituante, en date du 7 mai dernier, la Montagne ne peut que protester énergiquement.

Que le peuple reste calme. Il peut compter que la Montagne se montrera digne de la confiance dont il l'honore. Elle fera son devoir.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

La Montagne

A LA DÉMOCRATIE ALLEMANDE.

Frères!

Au signal donné par notre révolution sociale de Février, l'Allemagne s'est ébranlée. Mûre pour les idées nouvelles, elle s'est levée contre les despotes; elle a revendiqué les droits si longtemps méconnus de la souveraineté populaire.

Dans leur épouvante, les rois s'effacèrent hypocritement devant la résurrection de l'Allemagne; vainement ils s'unissent pour l'étouffer sous un suprême effort. Vienne, Berlin, Dresde, cités héroïques, frémissent sous le joug; ce n'est que pour un jour, et déjà, sur le Rhin, au nom de la Constitution et de l'unité, vous relevez le drapeau de l'émancipation. Le suffrage universel a consacré votre droit. C'est la cause des peuples. Elle triomphera!

A vous, frères! nos sympathies les plus vives, nos vœux les plus ardents! Ces vœux seront-ils longtemps stériles? Un pouvoir infidèle à son origine, traître à ses devoirs, enchaînera-t-il longtemps l'essor généreux de la France? Non! elle ne peut faillir à ses nobles instincts, et, pour la cause commune, elle est prête à verser un sang dont elle ne fut jamais avare, en faveur des nations opprimées.

péril. Ôtez la Fraternité, et l'honneur, le bonheur de tous, ne sont plus que des hasards ou des caprices aux mains de quelques-uns.

VIEILLE GARDE.

C'est pourtant vrai, ça; eh bien! je n'en avais jamais fait la remarque.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Et combien d'autres vérités d'un sens aussi simple, aussi fécond qui vous échappent. Ah! le calcul est profond de ceux qui vous tiennent dans l'ignorance. Ils savent qu'un aveugle ne peut qu'aller où on le mène; aussi voudraient-ils voir fermés toujours vos yeux à la lumière; trop bien servis en cela par vous-mêmes qui, semblables en tout à l'aveugle qui nie l'utilité et la convenance des couleurs, contestez au savoir l'excellence et la fécondité de ses fruits.

Mais revenons à nos moutons, comme on dit, et me donnez toute votre attention. Je vais essayer de vous dessiner en gros la charpente d'un ordre sincère et fraternel. Aujourd'hui je ne vous montrerai que les maîtresses pièces, laissant de côté, pour le moment, celles d'une moindre portée et tout le menu de la membrure. Ces pièces principales sont:

L'instruction et l'éducation;

Le crédit et l'assurance fraternelle par l'impôt;

L'association, rattachée par sa base et par son sommet, d'une part, à la famille, cette petite mais parfaite image de la société qu'elle compose en la perpétuant; d'autre part, à la propriété, cette condition de la vie pour les familles et les individus; propriété, c'est-à-dire terre, capital ou travail.

(La suite au prochain numéro.)

Le privilège et le droit, le despotisme et la liberté sont en présence. Républicains ou esclaves... telle est pour vous l'alternative. Pas d'hésitation ! pas de moyen terme ! Votre salut et le nôtre sont à ce prix.

L'Allemagne et la France ont reçu du ciel une mission sacrée; en leurs mains sont les destinées du monde. Sous la bannière de la démocratie, elles forment, entre l'Orient et l'Occident, le rempart de la civilisation contre la barbarie. Unies par le bras et par l'idée, elles édifieront la société nouvelle.

Frères ! espoir et persévérance ! et, bientôt, dans une fraternelle étreinte, sur les ruines des trônes et des privilèges, deux grands peuples pourront s'écrier, pleins du saint enthousiasme de la victoire :

Allemagne et France !... pour la paix et le bonheur de l'humanité !

Paris, 9 juin 1849.

(Suivent les signatures.)

M. de Lesseps est arrivé en quatre jours et trois heures de Rome. C'est la première fois qu'un diplomate franchit aussi rapidement la distance qui sépare la ville éternelle de Paris. M. de Lesseps s'est fait débarquer à Antibes. Il a mis cinq heures d'Antibes à Aix. La distance est de 50 lieues. Il avait calculé son départ d'Antibes, de manière à se trouver à Aix au moment du passage de la malle de Marseille pour Paris. Son domestique chargea le courrier de lui préparer les relais, et la voiture de poste suivit ainsi la malle jusqu'à une lieue d'Orange, où deux roues se brisèrent à la fois. Immédiatement, le postillon fut expédié ventre à terre en avant, avec ordre de dire au courrier d'attendre le voyageur dont il préparait les relais depuis Aix, et qui n'était autre que le ministre plénipotentiaire, représentant la République française à Rome. Au nom de M. de Lesseps, le courrier s'écria qu'il attendrait vingt-quatre heures s'il le fallait. Mais dix minutes après l'arrivée du postillon, M. de Lesseps arrivait lui-même sur un bidet de poste, son portefeuille sous le bras et nu-tête, car sa casquette avait été perdue dans la bagarre. Il avoue lui-même en riant, nous dit-on, que sa tournure en arrivant ainsi seul à Orange, devait être de nature à réjouir ceux qui avaient intérêt à le faire passer pour fou. Mais, grâce à Dieu, sa constitution de fer est en état de déjouer toutes les combinaisons. Quatre jours après avoir quitté Rome, et moins d'un mois après son départ de Paris, le diplomate, porteur de la délibération de l'Assemblée constituante du 7 mai et des instructions ministérielles que nous ferons connaître plus tard, était de retour, frappant à la porte du cabinet du président de la République, sans pouvoir parvenir à se la faire ouvrir.

Si nous sommes bien informés, et nous croyons l'être, M. de Lesseps s'est déjà présenté trois fois à l'Élysée, recevant chaque fois un nouveau rendez-vous, et toujours éconduit. A la troisième fois, M. de Lesseps aurait répondu à l'officier de service qui lui disait que le prince n'avait pas encore eu le temps de lire ses dépêches, et qu'il ne voulait le voir qu'après les avoir lues : « Quand, après le vote de la Constituante du 7 mai, le président de la République a cru avoir besoin de mes services, il a trouvé un moment pour me recevoir et me transmettre les instructions et les pouvoirs du gouvernement ; M. de Lesseps ne remettra plus les pieds à l'Élysée, et l'ancien agent du ministère des affaires étrangères ne s'y rendra que lorsqu'il en aura reçu l'invitation du chef de son département. »

Voici un fait assez curieux, et que nous pouvons garantir parce que nous le tenons d'un témoin :

Lors de la première visite à l'Élysée, le 6 au matin, on fit attendre M. de Lesseps pendant tout le temps que dura le conseil. De tous les ministres, un seul le reconnut en sortant; ce fut M. de Falloux, qui alla droit au représentant de la France à Rome, et lui fit le plus gracieux accueil. M. de Lesseps lui dit : « Vous avez eu à Rome une journée du 30 avril où l'on a failli entraîner la France dans un abîme. On veut recommencer cette journée sur une plus vaste échelle. On veut engager le pays sur un terrain où le pied des plus habiles glissera dans le sang ! » M. de Falloux répondit à cette rude franchise, peu ordinaire chez les diplomates, par un redoublement d'amabilité et l'invitation très pressante de paraître à une soirée que donnait le jour même le ministre de l'instruction publique.

M. de Lesseps s'y rendit dans le but de montrer à la foule qui devait se presser dans les salons ministériels qu'il n'était pas si fou qu'on avait bien voulu le faire croire. Depuis un mois il n'avait pas reposé quatre fois dans un lit. Il ne s'était pas couché depuis son départ de Rome; mais la fatigue, ainsi que nous l'affirmons un des assistants, ne se trahissait ni sur son visage ni dans sa démarche. M. de Lesseps fut très aimable avec les dames, causa monuments, poésie, objets d'art, et rectifia, en passant, cette abominable accusation de vandalisme que l'on a fait peser sur les Romains. Pas une statue, pas un tableau des musées nationaux ou des monuments publics n'a été vendu. La Transfiguration, l'Apollon sont à la même place où des milliers de touristes et d'artistes les ont contemplés. Et voici le fait très simple que la calomnie a lâchement exploité : Les majorats ayant été abolis, certains propriétaires qui tenaient leurs galeries privées à ce titre, ont pu, pour la première fois, en disposer. Des objets d'art ont donc, vu le besoin d'argent que beaucoup de familles riches ont éprouvé, été vendus. Les marchands, pour les revendre à plus haut prix, ont insinué que les toiles et les marbres qu'ils avaient en leur possession provenaient des collections publiques. Voilà à quoi s'est borné le prétendu vandalisme du gouvernement républicain à Rome.

M. de Lesseps, décidé à garder la plus grande réserve sur les actes relatifs à sa mission, bornait à ce fait sa réponse aux flots d'interrogations de toutes sortes qui lui étaient adressées, lorsque M. de Falloux le prit par le bras et l'entraîna dans un salon, et là, devant un cercle de visiteurs, qui remplissait bientôt la pièce, il se plaignit gracieusement à M. de Lesseps de son silence obstiné sur l'objet qui piquait le plus la curiosité de ses hôtes. « Eh quoi ! lui dit M. de Lesseps, c'est vous, un membre du gouvernement, qui me reprochez ma discrétion ! Eh bien ! puisque vous êtes curieux, c'est à vous à m'indiquer le point sur lequel vous désirez que je donne des éclaircissements publics. Adressez-moi une question quelle qu'elle soit, je vous promets d'y répondre franchement, sans réticence et sans ambiguïté. »

— Êtes-vous d'avis, dit M. de Falloux, sans hésiter, que la France reconnaisse la République romaine ?

— Vous m'adressez, dit M. de Lesseps, du premier coup, une question, qui dans les circonstances où le pays se trouve, en face de cette foule, ayant à côté de moi, ainsi que je le reconnais, le représentant de l'Autriche, serait de nature à écraser un diplomate qui aurait dans le cœur autre chose que l'amour le plus profond de son pays, et dans la tête autre chose que le souve-

nir pur d'un grand devoir rempli. Je vous répondrai donc comme vous m'interrogez, sans hésiter : Oui ! la France doit reconnaître la République romaine. Et c'est moi, homme de paix, moi qui à Rome comme à Barcelone, ai risqué ma vie pour éviter l'effusion du sang, c'est moi qui vous affirme, devant M. le représentant de l'Autriche, ici présent, et qui ne me démentira pas, que le seul moyen d'éviter les horreurs d'une guerre générale avant six mois, c'est de reconnaître dès aujourd'hui la République romaine, de signifier cette reconnaissance au cabinet de Vienne et de négocier, avec énergie et avec foi dans la justice, l'humanité et le bon droit de cette cause, l'évacuation des Etats romains par les troupes autrichiennes.

Après cette déclaration franchie, M. de Falloux, redoublant d'amabilité, a reconduit son hôte, près d'un groupe de dames, et M. de Lesseps, en fendant la foule quide toutes parts faisait entendre des marques significatives de sympathie, vit une main que l'on tendait silencieusement vers lui. Il la saisit. C'était la main du représentant de l'Autriche.

On nous écrit d'Autun :

Citoyen,

Décidément je ne suis pas né prophète, car dans une dernière lettre je vous disais qu'on compterait à peine 30 gardes nationaux à la procession, malgré la double invitation du sieur du Troussel et de notre colonel, et il y en avait... 10... et pas même un pauvre officier....

Il est bien certain maintenant que notre pays se démocratise; rien ne le prouve mieux que cette absence d'hommes, qui, jusque-là, se croyaient sous le joug *clérical*. Chose étrange, l'année passée il y avait 50 hommes et 3 officiers, et cette année 10 !!! Aussi le sieur du Troussel faisait-il piteuse mine en se voyant une pareille escorte.

Je ne laisserai pas passer sous silence la conduite ferme de notre chef de bataillon Brochet, qui a refusé de signer l'ordre et même de le donner à transcrire aux sergents-majors; nous sommes heureux de le compter dans nos rangs, car avec son caractère, il est un de ceux qui sauraient faire respecter et la République et la garde nationale, si l'on osait y toucher.

Veillez être assez bon pour donner place à ce petit article dans votre prochain numéro, car je suis trop fier de dire qu'Autun est maintenant au niveau des villes les plus démocratiques du département, malgré les énormes *étéignoirs* qui pèsent sur elle.

Salut et fraternité.

X. X.

Nouvelles locales.

Nous lisons dans le dernier numéro de la *Bourgogne*, un article intitulé : *Un fait édifiant*, et suivi de ces mots : *Communiqué par la mairie*. Nous n'avons rien à dire du fait, nous ne blâmerons pas des militaires, abandonnant le corps-de-garde pour accompagner le viatique, cette cérémonie qui effraie et tue souvent sans ajouter à l'influence de la prière; nous ne nous permettrons pas même de trouver étrange la communication de ce fait par la mairie; ce que nous reprochons à la *Bourgogne*, éminemment religieuse, c'est la reproduction des lignes qui suivent, que, par respect pour la religion, nous nous serions abstenus de reproduire. La *Bourgogne* dit :

Il n'est bruit dans le monde judiciaire que du procès d'un nouveau Léotade, le nommé Constant Toubin, en religion, frère Nérac, de l'ordre des frères de la doctrine chrétienne. Il sera jugé aux assises du Rhône, à la fin d'août.

La catholique *Bourgogne* devrait taire de tels faits, par charité chrétienne.

— Nous ne parlerons pas du manifeste du président de la République, par respect pour nos lecteurs, auxquels nous ne voulons pas servir de telles naïseries. D'ailleurs c'est le testament d'un mourant, testament qui ne sera pas accepté par le pays, même sous bénéfice d'inventaire.

— Lundi, une bonne femme revenait de la foire de Pont-de-Veyle, ramenant une jeune vache qu'elle avait achetée, sans garantie... du vendeur. Cette jeune vache, d'un caractère très susceptible, prit tout-à-coup la fantaisie de se jeter du haut du pont dans la rivière, laissant la bonne femme dans la consternation, en présence de cette tentative de suicide. Très heureusement pour la femme et pour la vache, trois barques se trouvèrent là qui dirigèrent le quadrupède nageant, vers la rive où il arriva sain et sauf.

— M. le Préfet de l'Ain donne avis que les drapeaux distribués aux communes, en exécution du décret rendu par l'Assemblée nationale, le 14 octobre dernier, viennent d'arriver à l'hôtel de la Préfecture. En conséquence, MM. les Maires des communes, dont le conseil municipal a exprimé le vœu d'obtenir un de ces drapeaux, sont invités à le faire retirer au plus tôt. Il ne sera délivré que sur récépissé signé du Maire et timbré du sceau de la mairie.

Les communes de Chazey-sur-Ain, Genouilleux et St-Maurice-de-Gourdaux, ayant formé tardivement leur demande, seront comprises dans une distribution ultérieure.

M. de Lesseps vient d'adresser la lettre suivante à M. le ministre des affaires étrangères :

Paris, le 7 juin 1849.

Monsieur le ministre,

Vous m'avez annoncé hier, lorsque j'ai eu l'honneur de me présenter chez vous, immédiatement après mon arrivée de Rome, que plusieurs dépêches m'avaient été adressées par le département. Pendant tout le cours de ma mission, depuis mon départ de Rome, je n'ai reçu aucune dépêche du ministère, si ce n'est le 1^{er} juin à une heure et demie, la dépêche télégraphique du 29 mai qui me rappelait.

Je vous prie en conséquence, monsieur le ministre, de vouloir bien me faire envoyer des duplicatas des communications auxquelles vous croiriez que j'ai des réponses à faire.

La position qui résulte pour moi de mon rappel, m'engage à vous prier en même temps, monsieur le ministre, de donner des ordres pour que je sois placé dans le cadre d'inactivité des agents diplomatiques.

Veillez agréer, monsieur le ministre, etc., etc.

ENCORE UNE VICTIME !!! — Le sergent E. G....., de la 1^{re} compagnie du 3^e bataillon du 48^e de ligne, en garnison à Mâcon, vient d'être puni de 2 mois de prison, et envoyé au fort Ste-Foix, près Lyon, pour avoir parlé *politique avec des bourgeois, dans un café*.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire, c'est que les officiers supérieurs, pour infliger une aussi forte punition, s'en soient rapportés à la simple dénonciation d'un caporal, (sous-officier cassé de ce grade), qui joue le rôle d'espion, pour tâcher de regagner les galons qui lui ont été retirés pour sa mauvaise conduite. Il est connu pour cela dans tout le régiment, et méprisé, à juste titre, de tous ses camarades.

Le véritable motif de la punition du sergent E. G....., n'est pas seulement pour avoir parlé politique; mais bien parce qu'on voulait le porter candidat aux élections du 13 mai, si son âge n'y eût mis obstacle. Ce motif, on n'a osé l'avouer; il a bien fallu en prétexter un autre.

2 compagnies du même bataillon voulaient protester contre la punition arbitraire du sergent E. G.....; mais un d'entre-eux fit remarquer que cette démonstration lui serait plus nuisible qu'utile, en ce sens que les chefs ne manqueraient pas de dire que cette révolte avait été provoquée par lui. Cette sage observation fut bien sentie, et les choses en restèrent là; mais ces braves militaires, pour assurer leur camarade de toutes leurs sympathies, se cotisent pour lui envoyer un peu d'argent, pour lui faire supporter plus patiemment sa détention.

Le sergent E. G....., est aimé de tous ses compagnons d'armes, et la démarche qu'ils font aujourd'hui en est une preuve.

Le Message du président contient, à propos des travaux publics, une erreur qui doit être rectifiée.

Après avoir parlé des réductions opérées dans le budget par l'Assemblée nationale, le Message ajoute :

« Les deux nouveaux canaux même, commencés suivant un décret de l'Assemblée, le premier entre Nogent et Marcilly, le second dérivé de la Saône pour l'assainissement de la Sologne, ont été interrompus faute de crédits, quoique le but ait été d'offrir aux ouvriers un salaire assuré. »

Nous ne savons pas si ces canaux sont interrompus, mais en nous reportant aux votes de l'Assemblée nationale, nous voyons que tous les crédits demandés par le gouvernement, pour leur exécution, ont été *intégralement* accordés. Il n'est donc pas juste de faire porter sur la dernière Assemblée la responsabilité d'un fait qui lui est complètement étranger.

Assemblée législative.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE L'Union Républicaine.

La population parisienne est peut-être encore plus vivement impressionnée par la situation politique que par l'affreuse épidémie qui exerce ses ravages dans la capitale. Ce matin surtout, les bruits les plus sinistres ont circulé partout et ont vivement impressionné l'Assemblée nationale avant qu'elle n'ouvrit sa séance. On disait que la villa Pamphili avait été prise et reprise par les Romains à la suite d'engagements sanglants, que les Français avaient été repoussés, et qu'en revenant à la charge après un armistice de quelques heures pour enterrer les morts, on bombardait Rome où le général Oudinot devait entrer, bon gré, malgré.

Dans cette situation, Ledru-Rollin déclare à la tribune que toute interpellation serait actuellement superflue, et qu'il se borne à déposer, après l'avoir justifiée, la proposition de mise en accusation du président de la République et des ministres; il demande l'urgence et le renvoi immédiat dans les bureaux.

Odilon Barrot divague dans le style du langage ampoulé et vide qui lui est si familier; il cherche à distraire l'attention par de longues racontances qui sont cependant subies par la Montagne dans un silence qui indique la gravité de la situation et qui jette quelque étonnement au côté droit. — Le ministre, après sa longue histoire rétrospective, se gorge d'éloges en disant que la politique qu'il a suivie est la meilleure pour sauvegarder l'honneur du drapeau de la République.

La mort de Bugeaud préoccupe les réactionnaires, qui donnent à peine une portion de l'attention que doit commander ce grave débat.

Ledru-Rollin, dans une magnifique improvisation, termine en disant : Le ministère a violé la Constitution; nous la défendrons, même les armes à la main. (Violente rumeur et longue agitation.)

Le général Bedeau exalte le respect de la majorité, et prétend qu'il n'y a de violation de la loi que quand la majorité la reconnaît.

Segur Daguésseau, après une virulente diatribe contre la minorité anarchique, propose un ordre du jour pur et simple.

Le débat se ravive au milieu d'émotions diverses, et il n'y aura point de solution avant le départ du courrier.

Les citoyens représentants du peuple soussignés, proposent à l'Assemblée législative le décret suivant, dont ils demandent l'urgence et le renvoi immédiat dans les bureaux :

L'Assemblée nationale législative;

Vu le § 5 de la Constitution ainsi conçu :

Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne; n'entrepris aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

Vu l'art. 34, chapitre V de la Constitution ainsi conçu :

Art. 34. Le président veille à la défense de l'Etat, mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale.

Vu le § I de l'art. 68 de la Constitution ainsi conçu :

Art. 68. Le président de la République, les ministres, les agents

et dépositaires de l'autorité publique, sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de tous les actes du gouvernement et de l'administration.

Considérant que le corps expéditionnaire aux ordres du général Oudinot a, contrairement aux votes du 17 avril et du 7 mai dernier, de l'Assemblée constituante, été dirigé contre la liberté du peuple romain ;

Que d'autre part, la guerre contre Rome a été entreprise, non-seulement sans le consentement de l'Assemblée nationale, mais encore au mépris de la volonté formellement exprimée par elle de ne point attaquer la République romaine ;

Considérant que ces faits constituent le crime de violation du § 5 et de l'art. 34 précités.

Décrète :

Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République et les citoyens Odilon Barrot, Buffet, Lacrosse, Rulhières, de Tracy, Passy, Drouyn de Lhuys et de Falloux sont accusés d'avoir violé la Constitution.

Paris, le 11 juin 1849.
(Suivent les signatures, qui, à 5 heures, étaient au nombre de 142.)

Nous reproduisons, d'après le *Moniteur*, la rectification demandée au procès-verbal de la séance du 7 par le citoyen Alphonse Baudin, représentant de l'Ain.

LE CIT. BAUDIN. J'ai une explication à donner sur une phrase convenue au procès-verbal et qui n'a pas été comprise. (Bruit.) Je dis qu'il fallait aux nations, pour leur bonheur, non pas seulement des satisfactions matérielles, mais encore des satisfactions du cœur et de l'intelligence, et c'est en m'appuyant sur cette idée que je veux vous prouver que je n'étais pas complètement dans mon tort en disant que la hausse des fonds à la Bourse ne constatait pas toujours la prospérité du pays.

Ainsi, les fonds ont monté à la nouvelle de la défaite de Waterloo; et si nous jetons un coup-d'œil sur l'histoire de la Bourse, nous verrons que la Bourse, toujours animée par la peur et par l'égoïsme, ne s'est jamais... (Marques d'impatience à droite. — A gauche : C'est vrai!)

LE CIT. PRÉSIDENT. Je ne puis pas laisser faire une chose contraire à tous les précédents de l'Assemblée.

Le procès-verbal est lu; il doit être mis aux voix si vous ne demandez pas de rectification.

LE CIT. BAUDIN. Je n'ajoute qu'un mot, citoyens, et je quitte cette tribune.

Il est donc bien évident que la hausse de la Bourse n'indique pas toujours la prospérité du pays, pas plus que la prospérité du pays au point de vue de l'honneur et de la dignité nationale. Je pouvais donc, à ce titre, dire que, pour moi, la hausse des fonds n'est pas toujours le thermomètre de la prospérité publique, et dans ce sens j'avais parfaitement raison d'interrompre l'ancien ministre. Mon interruption ne prouve qu'une chose, c'est que, s'il n'entend pas la République comme nous, nous n'entendons pas comme lui le thermomètre de la prospérité publique et de l'honneur national.

LE CIT. PRÉSIDENT. Aucune rectification au procès-verbal n'étant demandée, il est adopté.

Quelques légitimistes de l'Assemblée législative ont cru faire un coup de maître en proposant de réduire d'un tiers l'indemnité accordée par la loi aux représentants du peuple. Au lieu de 9,000 francs, ce n'est plus que 6,000 francs qu'ils toucheraient.

Nous approuvons cette réduction; mais nous espérons bien que la Montagne va demander que tous les traitements descendent à ce chiffre de 6,000 francs. Puisque les représentants peuvent se contenter de 6,000 francs par an, pourquoi les agents secondaires du pouvoir exécutif auraient-ils des appointements quelquefois décuples, pour ne rien dire de plus? Nous reviendrons sur cet objet.

L'Union Républicaine d'Auxerre soumet à ses lecteurs un projet de cotisation en faveur de la presse et de la propagande démocratiques. Nous en extrayons les lignes suivantes, auxquelles nous donnons notre complète adhésion :

« Faudra-t-il, pour organiser la résistance, attendre que la presse parisienne et la presse départementale soient complètement écrasées? Il y aurait folie. Hâtons-nous donc d'organiser un vaste plan de défense, en créant tout à la fois, à la presse et à la propagande démocratiques, un arsenal où elles puiseront des secours proportionnés à la gravité des circonstances.

« Pour réaliser ces moyens de défense, la démocratie aura-t-elle à s'imposer de ruineux sacrifices? Non: il lui suffira d'emprunter à l'association un de ces prodigieux résultats qu'elle tient à la disposition de qui sait la comprendre et l'invoquer.

« A la voix de la presse départementale, et par les soins des démocrates influents des arrondissements et des cantons, qu'une cotisation, dont le minimum sera de CINQ CENTIMES et le maximum de VINGT-CINQ CENTIMES par mois et par démocrate, s'organise dans toutes les communes de France, et la propagande républicaine poursuivra, achèvera sa tâche si admirablement féconde. Mais,

nous le répétons, hâtons-nous, car, en révolution comme à la guerre, le temps est précieux et l'inaction est funeste. »

M. Léon Faucher, avec cet aplomb superbe et cette suffisance que nous lui connaissons, a déclaré du haut de la tribune que « la Société des Amis de l'Ordre s'était dissoute à sa première sommation. »

Eh bien! nous prenons encore M. Léon Faucher en flagrant délit de mensonge. Voici ce que nous trouvons à la 4^e page du *Dix Décembre*, journal de l'Ordre :

« La Société des Amis de l'Ordre offre une position honorable et lucrative à toute personne qui voudra devenir son correspondant pour Paris ou la province. Elle exige les garanties les plus positives de moralité et de bonne tenue. — S'adresser au Secrétaire de la Société, administration du journal le *Dix Décembre*, boulevard Montmartre, 10, de midi à trois heures. (Affranchir.) »

La Société des Amis de l'Ordre n'est donc point dissoute; non-seulement elle existe à Paris, mais elle a de nombreuses ramifications en province et cherche à en créer de nouvelles. M. Faucher ne manquera pas de dire qu'il ignorait complètement le fait.

Malheureusement, il n'est plus ministre, il ne pourra plus mentir officiellement, ni inventer au besoin de ces petits complots qui mettent la France à deux doigts de sa perte (style du 29 janvier). Il lui reste, il est vrai, la tribune; il trouvera bien de temps en temps le moyen de calomnier les républicains et d'entonner les louanges de ses amis du parti de l'Ordre. Ce sera une faible consolation de la correction que lui a administrée la défunte Assemblée.

En attendant, constatons un fait : La Solidarité républicaine est poursuivie et condamnée de par M. Faucher, tandis que la Société des Amis de l'Ordre trouve impunité et protection; mais la première avait pour mission de propager les idées démocratiques, tandis que la seconde a celle d'étouffer la République et les républicains.

(Voir le feuilleton de l'Union Républicaine de ce jour.)

Les nouvelles suivantes que nous extrayons des journaux allemands arrivés le 9, pourront suffire pour tenir nos lecteurs au courant des événements qui se passent, ou plutôt, qui se préparent de l'autre côté du Rhin, et de l'état de choses en Hongrie.

« CARLSRUHE, 5 juin. — La *Gazette de Carlsruhe*, organe du gouvernement provisoire, contient un appel au peuple de Wurtemberg par le gouvernement de Bade, qui flétrit le traître Malthy et engage les Wurtembergeois à se lever comme un seul homme pour délivrer Joseph Fickler, arrêté à Stuttgart, et chasser le gouvernement des armes à la main, ajoutant qu'au besoin ils peuvent compter sur son aide. La proclamation se termine par ces mots : « Levez-vous, hommes de la Souabe, entrez avec nous en lice, le peuple triomphera, les rebelles couronnés seront anéantis. »

— Les Russes sont entrés à Presbourg et y ont déjà garni plusieurs postes; les troupes y ont beaucoup souffert pendant la marche, à cause de leurs habillements établis pour un climat plus froid.

— Le bruit circule à Vienne que le ban Jellachich a été fait prisonnier près de Péterwardein, par une division du corps de Perczel, et qu'il se trouve déjà en route pour Pesth. On avait même affiché dans les carrefours de Pesth qu'on engageait le peuple à traiter l'illustre prisonnier avec l'hospitalité hongroise. Il est néanmoins possible que la prise du baron Jellachich, frère du ban, ait donné lieu à ce bruit.

Nouvelles diverses.

Un décret du 6 juin charge le ministre de l'intérieur d'exercer par intérim les fonctions de ministre de l'agriculture et du commerce.

— M. Baune, représentant du peuple, vient d'avoir la douleur de perdre son fils aîné, emporté par une fièvre typhoïde.

— On assure que le message est une des pièces trouvées dans le fameux portefeuille de Louis-Philippe. C'était un projet de proclamation qu'il devait publier, dans le cas où son ministre Odilon Barrot aurait été accepté par le peuple le 24 février. (Liberté.)

— On écrit de Belleville-sur-Saône : « Notre commune a eu sa fête locale, et elle ne s'est pas terminée sans une démonstration républicaine. On avait dansé dimanche sous les arbres de la propriété du citoyen Edouard Degeorge, qui l'avait mise à la disposition des habitants; lundi on y a dîné. Ce banquet comptait environ cent cinquante couverts. Après le repas, où l'ordre le plus grand a régné, le citoyen Degeorge a prononcé un discours qui a trouvé un vif retentissement. Nous ne conseillerions pas aux Cosaques du despotisme de venir une seconde fois abreuver leurs chevaux dans les eaux de la Saône; l'énergie nationale n'est pas morte dans le cœur des habitants de ce riant pays du Beaujolais. »

— Voici le chiffre exact des cholériques traités dans les hô-

pitaux civils et militaires de Paris, depuis l'invasion du choléra, et le nombre de ceux qui ont succombé.

Attaques,	8,923
Décès,	4,409

Depuis l'invasion du choléra jusqu'au 31 mai, il est mort, à Paris, 3,250 personnes.

Depuis le 1^{er} juin jusqu'au 5, il est mort, de maladies diverses, 324 personnes; du choléra, 1,185, en tout, 1,509 personnes.

Le total général de la mortalité est donc de 4,433 personnes dans les hôpitaux, et même nombre en ville.

— Une pluie abondante est tombée sur Paris. On espère que, la fraîcheur succédant à une chaleur étouffante, l'épidémie régnante ira bientôt en décroissant.

— Le 4 juin, à une heure du matin, une compagnie du 9^e léger a encore quitté notre ville. Trois cents patriotes environ ont accompagné les soldats de ce régiment au-delà de la ville. On s'est quitté au cri plusieurs fois répété de : « Vive la République ! » après avoir fraternisé le verre à la main et fait retentir l'air de nos chants patriotiques.

Les soldats du 11^e léger avaient, en arrivant aux portes de la ville, des coquelicots à leur boutonnières; ils ont salué les patriotes caennais par le cri de : « Vive la République ! » Le patriotisme des soldats du 11^e égal celui de nos anciens amis du 9^e léger. On avait cependant envoyé un officier supérieur au-devant d'eux pour modérer leur enthousiasme; mais rien n'y a fait; les nouveaux venus ont fait comme ceux qui partaient, et qui laisseront cependant des regrets dans nos murs. Que le 11^e léger soit donc le bien venu! Il trouvera parmi nous des patriotes, des amis, qui les engageront toujours à respecter la discipline, mais qui aussi seront heureux de savoir qu'ils sont fiers de conserver leurs droits de citoyen sous l'uniforme militaire.

Nous avons reçu plusieurs lettres d'adieu du 9^e aux républicains de Caen. Nous en publierons au moins une dans notre prochain numéro.

Une grande partie des soldats de la garnison ont signé une adresse qu'ils nous ont remise pour la faire parvenir aux citoyens Boichot, Rattier et Commissaire, représentants. (Haro de Caen.)

— Il y a quelques jours, un malheureux père de famille est tombé d'inanition à Marseille, rue Caisserie. Pendant que quelques personnes charitables faisaient une quête en sa faveur, des agents de police, qui sont survenus, l'ont emmené au violon sous prétexte qu'il est défendu de mendier. Singulière organisation sociale que la nôtre. (Voix du Peuple.)

— Dans un article sur la position sociale de la population parisienne en 1846, la *Démocratie Pacifique* établit que cette population, composée d'un million d'habitants, comprend dans ce chiffre 200,600 enfants des deux sexes âgés de moins de 15 ans, et 110,300 hommes et femmes âgés de 60 ans et au-dessus, c'est-à-dire 311,100 personnes gagnant difficilement leur vie à cause de leur âge, ou un tiers de la population retombant par son âge à la charge des deux autres tiers.

Il est possible que ces chiffres soient quelque peu exagérés; fussent-ils exacts, il en faudrait déduire les propriétaires, les rentiers, les artisans ou marchands aisés et leurs enfants. Mais, en réduisant ce chiffre des trois quarts, il resterait encore à Paris seulement 80,000 vieillards ou enfants dont l'existence ne serait rien moins qu'assurée.

Cette simple observation suffit pour démontrer combien est nécessaire l'organisation prompte d'institutions de secours et de prévoyance pour l'enfance et la vieillesse.

— Un agronome de la province de Namur, M. Tombelle-Lomba, prétend avoir découvert un procédé certain pour préserver les pommes de terre de la maladie qui atteint ces tubercules depuis plusieurs années. Il assure que l'emploi de ce procédé lui a procuré chaque année une récolte aussi abondante et aussi saine qu'avant l'invasion de la maladie.

Voici en quoi consiste cette opération : Il plante et soigne les pommes de terre de la manière ordinaire, et opère la plantation aussitôt après l'hiver.

Lorsque les tiges ont atteint toute leur croissance, c'est-à-dire un peu après la floraison, il les fait couper à la faucille jusqu'au niveau du sol, en remuant le moins possible les tubercules qui se trouvent en terre. Après avoir enlevé les tiges, il fait recouvrir les plantes d'une couche de terre assez épaisse pour empêcher le contact de l'air (3 centimètres environ). Il laisse ensuite le terrain dans cet état jusqu'au moment de la maturité.

Un supplément du *Censeur* annonce que l'armée française est en complète déroute et s'est retirée à Civita-Vecchia. Deux batteries d'artillerie ont passé du côté des Romains.

Dépêche télégraphique.

L'Assemblée nationale a passé à l'ordre du jour sur les événements d'Italie et la proposition de Ledru-Rollin à une majorité de 375 contre 203.

Il ne reste plus que l'insurrection, qui devient un devoir.

Le Directeur-gérant, P.-C. ORDINAIRE.

A DATER DU 15 MAI,
SERVICE RÉGULIER
DE MACON A VICHY
EN 15 HEURES.

PRIX DES PLACES : Coupé, 20 fr. — Intérieur, 16 fr. —
Banquette, 16 fr.

On trouve dans le même Bureau un Service régulier pour MOULINS, BOURBON-LANCY, CLERMONT, NÉRIS, etc.

S'adresser à M. Taupenot, fils, directeur des Berlins-Postes du commerce, à Mâcon.

Le départ pour toutes ces localités a lieu à 11 heures du matin.

A LOUER JOLI PETIT JARDIN | S'adresser à M. Garnier, quai du Nord, n° 23.
d'agrément, avec Pavillon.



à vendre

POUR CAUSE DE DÉCÈS,
Un Fonds de Café bien achalandé, ayant pour titre GRAND CAFÉ, situé à Pont-de-Vaux (Ain), Place Joubert.
L'acquéreur pourra entrer en jouissance de suite.

On donnera des facilités pour le paiement du prix. — S'y adresser.

Avis aux Pères de Famille.

Le sieur Laforest, dit Forêt, prévient les pères de famille qu'il continue à traiter pour les remplacements militaires à des prix modérés, en offrant toute sécurité.

Les jeunes gens qui désireront contracter un remplacement militaire trouveront toutes garanties.

S'adresser à son bureau, rue St-Antoine, 39, au 1^{er}.

A CÉDER DE SUITE

Un beau et bon fonds d'auberge, exploité à Mâcon, quai du Nord, en face du débarcadère des bateaux à vapeur et portant pour enseigne : *Au Chapeau rouge*.

On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M. Barbet, propriétaire dudit fonds.

RHUME, TOUX, CATARRHE.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE de GEORGÉ, pharmacien à Epinal (Vosges). Elle est aussi agréable que le meilleur BONBON, calme la toux et fortifie la poitrine. Elle se vend, moitié moins que les autres, dans toutes les meilleures pharmacies de Mâcon, et principalement chez MM. Lacroix et Mossel.

MACON, IMPRIMERIE DE H. ROBERT.